



## **4 avril : Mobilisons-nous dans le secteur social et médico-social !**

Depuis des décennies, nous constatons et dénonçons la dégradation immuable de notre secteur. Nous sommes témoins impuissants du mépris du gouvernement et des employeurs envers les salarié·e·s, mais aussi envers les personnes accompagnées.

- ✓ **Les salaires sont indécemment bas et une revalorisation Laforcade/Segur discriminatoire**
- ✓ **Les personnels absents ne sont pas remplacés**
- ✓ **La perte de sens et des valeurs humanistes du secteur sacrifiées au nom d'une logique financière**
- ✓ **L'épuisement professionnel, les inaptitudes et une sinistralité en hausse**

Et cela va empirer avec le décret 2024-124 « portant annulation de crédit » qui prévoit une nouvelle cure d'austérité avec des économies de 10 milliards d'euro sur toutes les missions de service public, dont plus d'un milliard dans le secteur sanitaire et social.

Au-delà de la nécessité d'une revalorisation salariale pour les métiers du soin et de l'humain, il en va des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes fragiles et vulnérables.

## **Toutes et tous en grève le 4 avril**

### **Mobilisons-nous pour :**

- ✓ **Le maintien de tous nos droits garantis par nos conventions collectives (congés trimestriels, congés annuels d'ancienneté, maintien de la rémunération en cas de maladie, etc.)**
- ✓ **L'augmentation générale des salaires dans le secteur social et médico-social.**
- ✓ **La généralisation sans contrepartie des 183 euros nets du Ségur à tout le personnel du secteur social et médico-social.**
- ✓ **L'indexation des salaires sur la hausse des prix.**
- ✓ **Le refus des restrictions budgétaires décidés par le gouvernement (10 milliards en moins pour les missions de service public dont plus d'un milliard pour le secteur sanitaire et social).**
- ✓ **Les moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et de la prise en charge des usagers.**

## **Rassemblement le jeudi 4 avril à 14 heures Esplanade des droits de l'Homme à Besançon**

*Les syndicats CGT, FO et SUD de l'action sociale et médico-sociale appellent les salarié.e.s du secteur social et médico-social à se mettre en grève le 4 avril (du 3 avril à 20 h au 5 avril 7 h 30 pour le personnel de nuit). La grève est un droit constitutionnel et dans le privé il est possible de ne débrayer qu'une heure ou deux pour, par exemple, participer aux manifestations.*